

**ARRETE n°2016- 19 du 10 Mars 2016 portant liste des candidats à l'élection du
Président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne**

Le Président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne

VU le Code de l'éducation, et notamment l'article L712-2,

VU les statuts de l'URCA, et notamment son article 5,

VU l'arrêté n°2016-07 portant élection du Président de l'URCA et notamment son article 3,

ARRETE

Article 1er :

Les candidats à la présidence de l'Université de Reims Champagne-Ardenne sont :

- Gilles BAILLAT
- Georges DURRY
- Guillaume GELLE

Article 2 :

Le présent arrêté est soumis à publicité, il sera inscrit dans le recueil des actes administratifs de l'établissement et consultable sur le site Internet de l'Université.

Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de sa publication après transmission à la rectrice de l'académie de Reims.

Fait à Reims, le 10 Mars 2016

Le Président de l'Université de Reims

Champagne-Ardenne

Gilles BAILLAT

- Mis en ligne le : 11.03.2016

- Transmis à la Rectrice, chancelière des universités le : 11.03.2016